

**BURKINA-FASO**

**SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE**



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : CONSEIL REGIONAL DU CENTRE**

N° Réf : 120/18/MN/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) /[dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) /[secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE .....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....	11
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante .....</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission .....</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	13
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES .....	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché .....</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général .....	14
b-	Préparation du marché .....	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	15
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu .....	15
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	15
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accélééré) s'il y a lieu .....	15
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
e-	Dossier d'appel à concurrence .....	16
f-	Présentation des offres .....	16
g-	Réception des offres.....	17
h-	Ouverture des offres.....	17
i-	Evaluation des offres et attribution .....	17
j-	Approbation des travaux de la CAM .....	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	18
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché .....</i>	18
a-	Réception et règlement du marché.....	18
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu .....	18
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue .....</i>	19
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES .....	20
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	20
IV.	ANNEXES .....	21

**SIGLES ET ABBREVIATIONS**

**AC** : Autorité Contractante

**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

**AOO** : Appel d'Offres Ouvert

**AOR** : Appel d'Offres Restreint

**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique

**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés

**CC** : Consultation de Consultant

**CCAG** : Cahier des Charges Administratives Générales

**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence

**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres

**DC** : Demande de Cotation

**DCF** : Demande de Cotation Formelle

**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle

**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**DMP** : Direction des Marchés Publics

**DPA** : Demande de Proposition Allégée

**DPro** : Demande de Proposition

**DPx** : Demande de Prix

**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**ED** : Entente Directe

**EDS** : Entente Directe Spécifique

**ISA** : International Standard Audit

**MI** : Manifestation d'Intérêt

**N/A** : Non Applicable

**ORD** : Organe de Règlement des Différends

**PI** : Prestation Intellectuelle

**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics

**PRM** : Personne Responsable des Marchés

**TDR** : Termes de Référence

**TTC** : Toutes Taxes Comprises

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 du Conseil Régional du Centre a été marquée par la passation de **42 marchés publics** pour un montant global de **539 025 885 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **06 marchés publics d'une valeur globale de F CFA 274 607 796**, soit un taux de représentativité de **14 %** en termes de volume des marchés et **51 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total Marché</b>	42	539 025 885	06	<b>274 607 796</b>	<b>14 %</b>	<b>51 %</b>

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

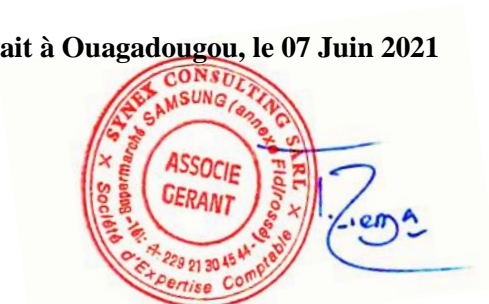
Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

**Fait à Ouagadougou, le 07 Juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

**A**  
**Monsieur le**  
**Président du Conseil Régional du Centre (CRC)**

**A**  
**Monsieur le**  
**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation**  
**de la Commande Publique du Burkina-Faso**  
**(ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### **Opinion de l'auditeur**

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<b><u>Commentaires</u></b>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 85% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2). Cette situation traduit une carence documentaire et constitue une grave limitation pour la mission.</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>Plus de 47 % des marchés communiqués par l'autorité contractante ont été passés selon des procédures peu ou non compétitives (DCF, CC, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« <b>05 irrégularités</b> par rapport au code des marchés publics ».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« <b>483 cas de non conformités</b> par rapport au code des marchés publics ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Nous n'avons pas effectué de contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés, au titre de l'exercice 2018</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 03 délais. (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

**Fait à Ouagadougou, le 07 Juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### **III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### **3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE**

---

##### **3.1.1. Mise en place de la PRM**

Au regard des documents soumis à son appréciation, la mission n'a relevé aucune insuffisance sur la mise en place de la PRM.

##### **3.1.2. Organisation de la PRM**

##### **Observations sur la PRM**

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - Une insuffisance dans le rangement et le classement des documents archivés est à relever et se matérialise par une forte insuffisance du matériel d'archivage tels que les armoires de stockage, bacs, palettes ;
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
  - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ L'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi de la passation des marchés (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), il convient de relever que l'AC ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi de la mise œuvre du PPM.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID)
- ✓ Défaut d'élaboration et/ou de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017\_393) ;

##### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- L'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures recommandées par les textes en vigueur ;
- La mise sur pied d'un archivage électronique des documents de passation et d'exécution ;
- La mise en place d'un manuel de procédures sur la passation et l'exécution des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- un meilleur suivi de la passation des marchés à travers la tenue respective :
  - d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception,
  - des PVs de réunions des organes et
- La tenue de statistiques sur la passation et l'exécution des marchés.
- L'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM.

### **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

#### **3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante**

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

#### **3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission**

##### **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 85%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

##### **Pièces d'ordre général**

- Les preuves d'expression de besoins des services bénéficiaires ;
- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget.

##### **Pièces d'ordre spécifique à chaque marché**

- Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence (**marché 2, 3,5 &6**) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (**marchés 3, 4 & 5**) ;
- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (**marchés 3, 4 & 5**)

- Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (**marchés 2, 3, 4, 5 & 6**) ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (**Marchés 2, 3 & 4**) ;
- Avis de convocation des membres de la CAM (**Marchés 2, 3, & 4**) ;
- Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs (**Marchés 2, 3 & 4 &**) ;
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (**Marchés 2, 3 & 4**) ;
- Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED : **tous les marchés** ;
- PV d'ouverture des offres (**Marchés 2, 3 & 4**) ;
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (**Marchés 2, 3 & 4**) ;
- Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse (**Marchés 2**) ;
- Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (**Marchés 2, 3, 4 & 5**) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu (**Marchés 2, 3 & 4**) ;
- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (**Marchés 2, 3 & 4**) ;
- Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle (**Marchés 2, 3 & 4**) ;
- Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI (**Marché 5**) ;
- Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI (**Marché 5**) ;
- Procès-verbal de négociation pour les PI (**Marché 5**) ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement **Marchés 1, 2, 3, 4, 5 & 6**) ;
- Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.) : **Marchés 1, 2, 3, 4 & 5**) ;
- Ordre de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle (**Marché 1**) ;
- PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) : (**Marché 3**) ;
- Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements (**Marché 3**) ;
- Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur (**Marché 2, 3, 4 & 6**) ;
- Attestations de service fait ou bordereaux de livraison (**Marché 2, 4 & 5**) ;
- Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation (**Marché 3 & 6**) ;
- Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements) : **Marchés 1, 2, 3, 4 & 6**) ;
- Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement (**Marchés 1, 2, 3, 4 & 6**) ;
- Avis de crédits, les états contradictoires (**Marchés 1, 2, 3, 4 & 6**) ;
- Caution de l'avance de démarrage (**Marchés 3, 4 & 6**) ;
- Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive démarrage (**Marchés 3 & 6**) ;

- Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux (**Marché 3**) ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) : (**Marchés 1 &4**) ;
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières (**Marché 1, &4**).

### **Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

#### **3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue**

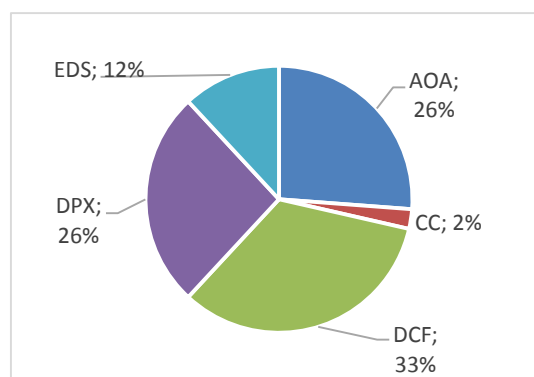
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

**Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

Procédures	Nombre	%
EDs	5	12
AOOA	11	26
DCF	14	33
DPX	11	26
CC	1	2
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>100</b>

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer 33% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle n'a pas été utilisée au cours de l'année 2018

### **3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES**

#### **3.3.1. Echantillonnage**

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
EDs	1	9 000 000
AOOA	1	206 115 436
DPX	2	49 285 600
DC	1	6 017 760
CC	1	4 189 000
Total sélectionné	6	274 607 796
Total communiqué	42	539 025 885
%	14	51

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur six **(06) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 274 607 796**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

### **3.3.2. Phase de préparation du marché**

#### **a- Contrôles préliminaires d'ordre général**

#### **Observations**

La mission a relevé :

- L'absence de l'avis du comité chargé de l'examen du PPM ce qui est contraire aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017\_393. En effet, la session relative à la réunion du comité se tient, mais n'est pas assorti d'un rapport relatif à leur avis ;
- L'absence des preuves d'expressions de besoins des services bénéficiaires conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017\_393. En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.

#### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Interpeller le comité chargé de l'examen du PPM à transmettre de façon formelle leur avis sur le projet de PPM. (Exiger la transmission du rapport du comité chargé de l'examen du PPM)

#### **b- Préparation du marché**

#### **Observation d'ordre spécifique**

La mission a relevé que le libellé de l'objet du marché n°3 relatif aux Travaux d'aménagement de voiries urbaines d'environ 16KM dans l'arrondissement n° de OUAGADOUGOU, passé au titre de la gestion budgétaire 2018 n'est pas clairement identifié dans le Plan de Passation des Marchés de

l'exercice 2018. En effet, la formulation des termes du marché décrits dans le PPM ne correspond pas ce qui est écrit sur le contrat.

**Recommandation :**

La mission recommande à l'autorité contractante conformément aux textes en vigueur, de veiller à ce que le libellé de l'objet des marchés sur les contrats soit conforme à celui figurant dans le PPM.

**3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à notre appréciation.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
CR/03/01/09/00/2018 /00001	Fourniture de carburant et lubrifiant	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à Signaler (VIVO ENERGY BURKINA)	Non applicable	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur le respect des conditions spécifiques liées à l'Entente Directe au regard des documents mis à sa disposition	Prix réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu

**Observations d'ordre spécifique**

La mission a été limitée pour apprécier le respect des conditions spécifiques liées aux procédures liées à l'Appel d'Offres Ouvert Accéléré en raison de l'absence des documents suivants :

- Absence des avis motivés des autorités compétentes justifiant les conditions de recours à la procédure d'urgence (Art 92 du décret 2017\_049 alinéa 2) :
- Absence de l'autorisation préalable motivée de l'ordonnateur du budget avant le lancement de la procédure (Art 92 du décret 2017\_049)

**Recommandation :**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

**Observations d'ordre spécifique**

La mission a été limitée pour apprécier le respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées en raison de l'absence des pièces ci-après :

- Conditions irrégulières de déroulement de la procédure pour les prestations intellectuelles (Art 68 du décret 2017\_049) (**marché n°5**) :
  - Absence de preuve d'envoi de lettres d'invitation accompagnée des TDR à au moins trois (03) personnes ;
  - La non constitution d'un comité restreint pour la sélection du consultant ;
  - Absence de preuve de négociation avec le titulaire pressenti ; (défaut de PV de négociation)
- Absence dans le dossier de consultation des pièces suivantes : TDR, lettres d'invitation indiquant les critères de sélections et leur mode d'application, projet de marché (Art 66 du décret 2017\_049) ;
- Mode d'identification des fournisseurs dans le cadre des procédures allégées non clairement établi (art 68 du décret 2017\_049) ;
- Conditions de recours non respectées (Art 71 du décret 2017\_049) : marchés 2 et 4
  - Absence de la preuve de publication de l'avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
- Conditions de déroulement de la procédure conforme à un Appel d'Offres Ouvert Accéléré: marchés : 2,3, 4 et 6
  - Absence des dossiers de soumission des candidats ;
  - Absence des avis de convocation des membres de la CAM ;
  - Absence des PVs d'ouverture des offres.

### **Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*e- Dossier d'appel à concurrence*

### **Observations d'ordre général :**

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier le déroulement de la procédure en raison de la non communication des dossiers d'appel à concurrence à la mission.

### **Recommandation :**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*f- Présentation des offres*

### **Observation d'ordre général :**

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier les procédures relatives à la présentation des offres en raison de l'absence des dossiers de soumission.

### **Recommandation :**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*g- Réception des offres*

**Observation d'ordre général :**

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier la réception des offres en raison de leur indisponibilité.

**Recommandation :**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*h- Ouverture des offres*

**Observation d'ordre général :**

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les diligences nécessaires pour apprécier les procédures relatives à l'ouverture des offres en raison de l'absence des dossiers de soumission et des PVs d'ouverture des offres.

**Recommandation :**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*i- Evaluation des offres et attribution*

**Observation d'ordre général :**

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre les diligences nécessaires relatives aux procédures liées à l'ouverture des offres en raison de l'absence des dossiers de soumission et des PVs d'ouverture des offres.

**Recommandation :**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*j- Approbation des travaux de la CAM*

**Observation d'ordre général :**

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre les diligences nécessaires relatives aux travaux de la CAM en raison de l'absence des documents ci-après :

- avis de convocation des membres de la CAM ;
- PVs d'ouvertures des offres ;
- Dossiers d'appel d'offre ;
- Dossiers de soumission ;

**Recommandation :**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*k- Signature et approbation du Contrat de marché*

Nous avons reçu les contrats de tous les marchés à l'exception du marché (n°1) relatif à l'Acquisition d'une ambulance au profit du CSPS de l'arrondissement 5 de Ouagadougou.

La revue de ces contrats révèle le constat ci-après :

**Observation d'ordre général :**

Absence au niveau des contrats les pièces annexes (ex : la lettre d'engagement l'offre corrigée du prestataire, le CCAP, le CCTP, le CCAG, les devis descriptifs des ouvrages, les plans d'exécution approuvés par le bureau de contrôle technique, etc.).

**Observation d'ordre spécifique :**

Défaut d'enregistrement du contrat relatif au Contrôle et surveillance des travaux de réalisation de quatorze (14) forages positifs dans la région du Centre au niveau de la DGI : marché 4.

**Recommandations :**

La mission recommande à l'autorité contractante conformément aux textes en vigueur de s'assurer que :

- Les annexes des contrats soient jointes aux contrats.
- Les contrats soient enregistrés au niveau des impôts.

**3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

*a- Réception et règlement du marché*

**Observation d'ordre général :**

La mission n'a pas pu mettre en œuvre les diligences nécessaires liées à la Phase de l'exécution (réception et de règlement) en raison de l'absence documents ci-après :

- Les dossiers de soumission ;
- La garantie de bonne exécution ;
- Les preuves de paiement ;
- Les autorisations nécessaires à l'engagement et à la liquidation des dépenses prévues par la loi ou les règlements propres à l'autorité contractante.

**Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

*b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu*

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

**3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

**Observation d'ordre spécifique**

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur (l'arrête n°2017/389/MINEFID/CAB portant adoption du référentiel des délais de passation des marchés publics et délégation de service public). Il s'agit des délais ci-après :

- *délai de convocation des membres de la CAM (norme 3 jours ; effectif : 7jours) : **Marché 3***
- *délai de désignation des membres de la sous-commission technique (SCT) sur initiative de la PRM (norme : 5 jours ; effectif : 9 jours) : **Marché 3***
- *délai réglementaire depuis l'ouverture des offres jusqu'à la transmission des résultats de la CAM, (norme : 5 jours ; effectif : 14 jours) : **Marché 3***

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des correspondances.

**Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

### **3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique des marchés sélectionnés portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

<b>Type de marché</b>	<b>Objet du marché</b>	<b>Montant du marché TTC</b>	<b>RP (1)</b>	<b>RD (2)</b>
Travaux	Travaux d'aménagement de voiries urbaines d'environ 16KM dans l'arrondissement n° de OUAGADOUGOU	206 115 436	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a noté l'absence du PV de réception provisoire.

### **3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

Au regard des informations collectées, l'autorité contractante a enregistré trois (03) plainte au titre de l'année 2018 dont un (01) a fait l'objet de contrôle. Il s'agit du marché (n°2) relatif à l'Acquisition d'une ambulance au profit du CSPS de l'arrondissement 5 de Ouagadougou.

Les décisions rendues par l'ARCOP ont été prises en compte par l'Autorité contractante. La mission n'a donc aucune observation particulière à formuler.

#### **IV. ANNEXES**

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité et vues photographiques (annexe 4)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 5)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

**Liste des marchés communiqués**

Procédures	Marchés communiqués	Marché sélectionnés	Taux	Réf
ED	0	0	0%	45%
EDS	4	1	25%	5%
Recours passation	1	1	100%	25%
Difficultés_Execution	1	1	100%	25%
Autres	37	3	8%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>14%</b>	<b>10%</b>

**Liste des marchés sélectionnés**

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Source de financement	Nom du titulaire	Montant	Recours (Oui/Non)	Dif Execution (Oui/Non)
1	CR/03/01/09/00/2018/00001	13/02/2018	Fourniture de carburant et lubrifiant	EDS	Budget National	VIVO ENERGY BURKINA	9 000 000	Non	Non
2	CR/03/01/02/01/00/2018/000023	17/08/2018	Acquisition d'une ambulance au profit du CSPS de l'arrondissement 5 de Ouagadougou	DPX	Budget National	DIACFA AUTOMOBILES	34 630 000	oui	non
3	CR/03/04/01/00/2018/00005	29/01/2018	Travaux d'aménagement de voiries urbaines d'environ 16KM dans l'arrondissement n° de OUAGADOUGOU	AOOA	Budget National	MONDIAL TRANSCO	206 115 436	Non	Non
4	CR/01/02/07/00/2018/00047	14/09/2018	Acquisition et installation de six moulins au profit des six communes rurales de la région du centre	DPX	Budget National	E N F SARL	14 655 600	Non	Non
5	CR/03/02/07/00/2018/00051	03/10/2018	Contrôle et surveillance des travaux de réalisation de quatorze (14) forages positifs dans la région du Centre	CC	Budget National	CACI	4 189 000	Non	Non
6	CR/03/01/04/00/2018/00066	30/11/2018	Réfection intérieure de bureau du Conseil régional du centre	DC	Budget National	ECOSUE	6 017 760	Non	Non

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau  
d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues						Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
		EDs	DPX	AOA	DPX	CC	DCF			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2	3	4	5	6			
<b>Pièces d'ordre général</b>										
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA							1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu							1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales							0	1	100%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures							0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue							1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires							0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori							0	0	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM							0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget							1	1	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>							<b>4</b>	<b>6</b>	<b>33%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>										
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	0	0	0	0	0	0	5	100%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	0	0	0	0	0	0	5	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	0	0	0	0	N/A	0	4	100%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	NA	NA	0	N/A	0	0	2	100%

14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	0	0	0	0	N/A	0	4	100%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	0	0	0	N/A	N/A	0	3	100%
16	<b>Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs</b>	N/A	0	0	0	N/A	N/A	0	3	100%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	0	0	0	N/A	N/A	0	3	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires <b>y compris pour les ED</b>	1	0	0	0	0	0	1	6	83%
19	Registre d'enregistrement des plis <b>ou liste d'émargement des déposants des plis</b>	1	1	1	1	1	1	6	6	0%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	0	0	0	0	0	0	5	100%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	1	1	N/A	N/A	N/A	2	2	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	0	0	0	N/A	N/A	0	3	100%
23	<b>Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)</b>	N/A	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	N/A	0	1	1	N/A	0	2	4	50%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	0	0	N/A	0	0	0	4	100%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	0	0	0	N/A	N/A	0	3	100%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	0	0	N/A	0	N/A	0	3	100%
28	<b>Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle</b>	N/A	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
29	<b>Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI</b>	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	1	100%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	1	100%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	1	100%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	NA	NA	N/A	0	N/A	0	1	100%

34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	NA	NA	NA	N/A	0	N/A	0	1	100%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	NA	NA	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	0	0	6	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	0	1	1	1	1	5	6	17%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	6	100%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	NA	0	0	N/A	N/A	N/A	0	2	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	NA	0	0	N/A	N/A	1	1	3	67%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	NA	0	0	N/A	N/A	0	0	3	100%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	NA	0	0	0	N/A	0	0	4	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	0	0	0	0	N/A	N/A	0	4	100%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	0	0	0	0	0	0	0	6	100%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	0	0	0	0	0	0	0	6	100%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	0	0	N/A	0	N/A	0	3	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	N/A	0	N/A	0	5	100%
53	Caution de bonne exécution	N/A	0	0	0	1	0	1	5	80%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	NA	NA	NA	N/A	N/A	0	0	1	100%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>134</b>	<b>87%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>										
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	N/A	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	NA	NA	NA	N/A	0	N/A	0	1	100%

57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	0	0	N/A	0	N/A	0	3	100%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	NA	NA	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>										
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	NA	0	0	N/A	0	1	1	4	75%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	NA	0	0	N/A	N/A	0	0	3	100%
64	Plans de recollement	NA	0	0	N/A	N/A	0	0	3	100%
65	PV de réunion de chantier	0	0	0	N/A	N/A	N/A	0	3	100%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	0	0	0	N/A	N/A	N/A	0	3	100%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	0						0	1	100%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	1						1	1	0%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>89%</b>
<b>TOTAL =====&gt;</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>163</b>	<b>85%</b>

**Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

Fiche d'audit de la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Absence du PV de réception pré-technique Absence du PV de réception provisoire
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

**Vues photographiques**



**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**


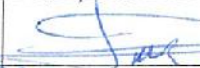


# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : CONSEIL REGIONAL DU CENTRE (CRC).

Date : 02 décembre 2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	SIGNATURE
1	Ko Zemitelou	CRC	SG	73-70-47-14	
2	OUEDRAO Golué	CRC	PBM	70 77 69 99 ouedrao.golue@chd.nc	
3	BADO Kasoum	DAF	DAF	71323839/67541625 kasumbaok@gmail.com	
4	NABIGIA Moufackha	SYNEX-CMC	Auditeur	nabigomafo@synex consulting.sarl	
5					
6					
7					